



AVIS PUBLIC

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

VILLE DE LA SARRE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*, à la salle du conseil de la MRC d'Abitibi-Ouest, au 11, 5^e Avenue Est, La Sarre, mercredi le 10 juin 2026 à 10 h, pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

Nom du propriétaire Lot(s) ¹ Adresse	Numéro de matricule	Total dû à la date de cet avis ²
VILLE DE LA SARRE		
JÉRÉMY BISAILLON Lot 3 542 792 0, carré Centre-Ville, La Sarre, province de Québec	2607 82 7665 0 000 0000	611,92 \$
GUYLAIN DUCHARME Lot 3 542 879 694, route 393 Nord, La Sarre (Québec) J9Z 2X1	2609 87 2918 0 000 0000	4 673,65 \$
SÉBASTIEN GRENON ET PASCALE COUTURE Lot 3 543 350 58, avenue Limoges, La Sarre (Québec) J9Z 2R5	2705 67 2203 0 000 0000	9 558,38 \$
DAVID PERREAULT Lot 3 542 329 553 à 555, rue du Coteau, La Sarre (Québec) J9Z 2E3	2606 52 7884 0 000 0000	10 835,69 \$

¹ Tous les lots décrits font partie du cadastre du Québec, circonscription foncière de l'Abitibi.

² Certains frais s'ajouteront et leur paiement devra être effectué pour empêcher la vente. Il en est de même des intérêts et pénalité qui devront être calculés au moment du paiement. L'ensemble de ces taxes, frais et pénalité sera par ailleurs annoncé au moment de la vente.

Pour la liste complète, ou pour plus d'information concernant les modalités lors de la vente, consultez le <https://www.mrcao.qc.ca/fr/vente-pour-non-paiement-de-taxes>.

DONNÉ A LA SARRE
Ce 15 avril 2026

Normand Lagrange
Directeur général
Greffier-trésorier
MRC d'Abitibi-Ouest